

Choix matières à TD L3 Aix

Par **Juris13**, le **03/06/2015** à **13:54**

Bonjour,

Futur L3 en septembre, je m'adresse aux anciens L3 et en particulier ceux de la fac d'Aix.

Je souhaiterais avoir des renseignements sur les matières à choisir en TD (contenu, binômes à privilégier au semestre 5, notation, etc) :

Pour le SEMESTRE 5 :

- Droit civil/ Droit judiciaire privé
- Droit commercial/ Droit social
- Droit international public/ Contentieux administratif
- Droit judiciaire privé/ Contentieux administratif
- Droit civil/ Droit commercial
- Droit civil/ Droit social
- Droit commercial/ Droit international public

Pour le SEMESTRE 6 :

Droit commercial, droit du marché intérieur de l'UE, droit européen et international des libertés fondamentales, droit fiscal, droit civil, procédure pénale, droit social, droit international public, droit administratif, histoire de la pensée politique avant ou après 1789.

Ps : y a-t-il des calculs en droit fiscal ?

Merci :)

Par **Dragon**, le **03/06/2015** à **16:26**

Bonjour,

le choix dépend de ce que tu veux faire plus tard en M1 cependant si j'étais à ta place je choisirai, dans un esprit privatiste du droit civil et du droit commercial (après le droit social et la procédure civile sont aussi importants).

Et non, en droit fiscal il n'y a pas de calculs.

Par **Juris13**, le **03/06/2015** à **18:22**

Bonjour,

Je te remercie pour ta réponse. Oui je choisirai bien entendu des matières qui correspondent au M1 que je souhaite faire (sans doute droit des affaires).

En revanche, je voudrais savoir ce qui est abordé en droit civil en L3 : en L1 nous avons eu du droit des personnes et du droit de la famille; en L2 c'était du droit des contrats et du droit de la responsabilité civile.

Par **aaaaaa**, le **03/06/2015** à **22:41**

Les contrats spéciaux sûrement.

Par **Dragon**, le **03/06/2015** à **23:18**

Moi en L3 en civil j'ai eu : régime des obligations, droit des biens et droit des sûretés. Mais ça dépend des facs, je sais que souvent les sûretés sont vues en M1 et les contrats spéciaux en L3 (à Nancy c'est l'inverse).

Par **Yn**, le **04/06/2015** à **09:53**

Je rejoins les précédents messages, en L3 le programme est vraiment intéressant, tu vas étudier des basiques du droit qui servent à tous les juristes.

- Contrats spéciaux : vente, entreprise, bail, mandat, bref les incontournables.
- Régimes des obligations : toutes les opérations réalisables sur une obligation (cession, transformation, décalage des effets dans le temps, etc.) Sans doute l'une des matières les plus importantes en droit civil et droit des affaires.
- Droit de biens : dernier grand classique de la L3, on étudie la propriété, l'usufruit, la possession, les servitudes, etc.

Par **Juris13**, le **04/06/2015** à **19:46**

Merci à tous pour vos réponses ! :)

Par **bulle**, le **04/06/2015** à **22:13**

Bonsoir

@Juris13: Les calculs en droit fiscal ne sont pas très compliqués. La maîtrise des additions, soustractions, divisions et multiplications suffit amplement.

Pour vos matières, prenez des matières cohérentes entre elles et comme cela a déjà été dit, des matières conforme au M1 que vous souhaitez faire.

Par **Mia**, le **08/09/2016** à **17:57**

Bonjour,

Je suis également en L3 à l'université d'Aix-Marseille et j'ai le choix entre les mêmes "binômes" de TD. J'aime beaucoup le droit administratif mais aussi le droit civil, je me destine à un master en finances publiques/fiscalité ou un master de droit public des affaires. J'ai pris en S5 civil/commercial pour avoir une bonne base juridique "privée" et en S6 fiscal/commercial. Pensez-vous que le fait de privilégier des matières privatiste est handicapant pour intégrer un master public? J'ai fait ça pour avoir le plus de choix possible et ne pas m'enfermer dans une branche. Merci d'avance pour votre aide, faut dire qu'on a pas d'aide dans notre orientation ce qui est vraiment dommage.

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/09/2016** à **07:51**

Bonjour

Il ne faut pas oublier qu'avant le M2 droit public des affaires ou finance publique, vous allez devoir faire un M1 droit public qui lui sera plus généraliste. Je vous conseil plutôt de prendre à TD Droit international public/ Contentieux administratif pour le semestre 5.

Par contre, sur le premier poste on n'arrive pas bien à voir les binômes du semestre 6. Vous est-il possible de prendre fiscal et droit administratif ?